



COMMUNE de DAIGNAC 33420 – DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

**Compte rendu
Séance du Conseil Municipal
16 décembre 2025**

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le 16 Décembre à 18h30, le Conseil Municipal de Daignac, dûment convoqué s'est réuni à la mairie sous la Présidence de Monsieur Michel MASSIAS, Maire.

Nombre de conseillers en exercices : 9

Nombre de présents : 6

Date convocation Conseil Municipal : 10.11.2025.

Liste des présents :

Michel MASSIAS, Michel ZANARDO, Laetitia LUBIATO, Vincent GRAFTE, Christian SIUTAT, Romuald CHAGNEAU.

Liste des absents :

Aude BIRBA, Emmanuel BOURREZ, Frédéric PICQ.

Secrétaire de séance : Romuald CHAGNEAU

1. Validation compte rendu du 18.11.2025

Le Conseil Municipal valide le Compte rendu de la réunion du 18.11.2025.

2. Fermeture et création de poste d'adjoint d'animation territorial

Suite au courrier reçu de Mme Sophie CHOISY, agent intercommunal, demandant une réduction de son taux horaire à compter du 08/12/2025, et après avoir reçu un avis FAVORABLE de la part du CDG33, les élus ont ainsi voté, à l'unanimité des membres présents :

- la suppression au tableau des effectifs de la commune d'un poste d'adjoint d'animation territorial principal de 2^e classe à 11.025 heures hebdomadaires et son remplacement par un poste d'adjoint d'animation territorial principal de 2^e classe à 4.725 heures hebdomadaires ;
- la présente modification du tableau des effectifs prend effet à compter du 8 décembre 2025 et justifiera l'inscription des crédits nécessaires au budget de la commune.

3. Soutien à l'implantation d'une nouvelle installation nucléaire EPR2 sur le site du BLAYAIS

Suite à la sollicitation du Maire de Bayon-sur Gironde, Mr GAYRARD, Président du SIAEPA des Côteaux de l'Estuaire, il a été demandé aux élus de Daignac de se positionner sur un possible soutien au projet d'implantation d'une nouvelle installation nucléaire EPR2 sur le site du Blayais.

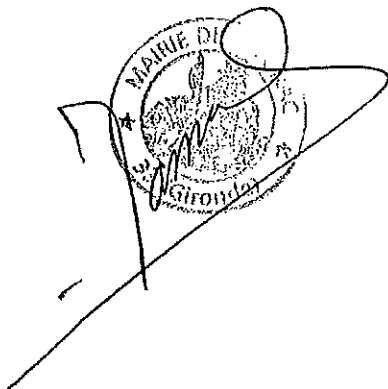
Après en avoir délibéré, les élus soutiennent, à l'unanimité des membres présents ce projet et cette nouvelle implantation.

Questions diverses :

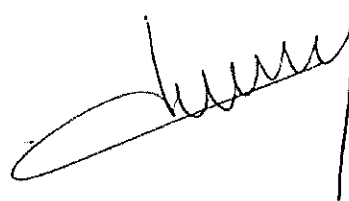
- La Mairie a répondu favorablement à la demande de subvention pour le loto organisé par l'association Les PTITS ZECOLIERS, association des parents d'élèves du RPI : 2 bons d'achat à utiliser à Carrefour leur ont été donné pour servir de lots.
- 2 Range-serviettes pour la cantine : devis validé. Livraison en début d'année.
- Abri bus du Bourg : devis validé. Début des travaux en janvier 2026.
- DETR : la demande de subvention doit avoir lieu au plus tard début février. Les élus de la commission VOIRIE se réuniront début janvier pour travailler sur ce dossier. Les travaux devraient concerner la sécurité routière du village avec l'aménagement du carrefour de CURTON et de la Route GEORGES DOUCE.
- RTE : l'entreprise va procéder à des débroussailllements du 1^{er} janv 2026 au 14 mars 2026.
- FPIC : 9791 euros seront reversés par la CALI à la commune de DAIGNAC.

Séance levée à 20h00

Le Maire,

The image shows a circular official seal of the Municipality of Daignac, Haute-Garonne. The seal features a central emblem and the text 'MAIRIE DE DAIGNAC' at the top and 'HAUTE-GARONNE' at the bottom. A signature is written over the seal, and a long horizontal line is drawn across the bottom of the seal.

Le secrétaire de séance,

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke, positioned above a vertical line.